

Organiser l'anniversaire de votre enfant au CNJ

Nous proposons aux enfants de fêter leur anniversaire au Centre National du Jeu :
les mercredis ou samedis de 14h30 à 16h30

Les thématiques pour les 5 à 9 ans :

- **Le monde des animaux**
- **A l'abordage les pirates (jusqu'à fin décembre 2017)**
- **En route vers les contes et légendes (à partir de janvier 2018)**

Pour ces trois animations, une sélection de jeux et de jouets est préparée en rapport avec le thème que votre enfant aura choisi.

Les thématiques pour les 9 à 12 ans :

- **Jeux à gogo !**

Pour cette animation, une sélection de jeux de société et de jeux surdimensionnés est proposé pour que votre enfant joue avec ses amis (la sélection peut aussi être préparée avec l'enfant fêtant son anniversaire ainsi que sa famille)

Modalités :

Le groupe, constitués de **10 enfants maximum**, est pris en charge par un ludothécaire sur le temps de l'activité (2h).

L'anniversaire comprend un temps d'animation ludique (1h15) et un temps prévu pour le goûter ainsi que le déballage des cadeaux (45 minutes).

Le ludothécaire du Centre National du Jeu est présent pour proposer un cadre de jeu agréable et sécurisant pour les enfants mais n'est en aucun cas responsable d'eux.

- L'anniversaire est organisé pour 10 enfants maximum. **Au delà de ce nombre, les enfants supplémentaires ne pourront-être accueillis.**
- **2 adultes accompagnateurs minimum doivent obligatoirement être présents pour encadrer l'anniversaire.** Ils sont responsables du bon déroulement de l'anniversaire.
- La vaisselle jetable est comprise dans la prestation. **Gâteaux, boissons et friandises sont à votre charge.**
- Lors du rangement des espaces de jeux et jouets, le ludothécaire du CNJ sera présent pour vous aider. Pour l'espace goûter, balai et éponge sont à votre disposition.

Tarifs et modalités de paiement :

Si l'enfant qui fête son anniversaire est adhérent au CNJ : 150€

Si l'enfant qui fête son anniversaire n'est pas adhérent au CNJ : 200€

Réservation :

- Toute demande de réservation doit être faite **1 mois minimum avant la date souhaitée.**
Exclusivement par email avec confirmation en retour : anniversaire@cnjeu.fr

– Merci de mentionner dans votre demande :

Vos coordonnées, le nom, prénom et l'âge de l'enfant fêtant son anniversaire, le jour, et le thème de l'animation souhaité.

- Un versement de 50 € d'arrhes vous sera demandé pour réservation définitive de la date. Les cartons d'invitation vous seront alors remis à ce moment.

Le règlement de l'animation dans sa totalité se fait à l'accueil du Centre National du Jeu. Les arrhes vous seront rendus en retour de ce règlement

- **Toute annulation à moins de 15 jours entraîne l'encaissement des 50 € d'arrhes.**

Déroulement de l'anniversaire :

• **14h30** : Accueil des enfants par le ludothécaire à l'accueil du Centre National du Jeu :
17 allée Robert Doisneau, à Boulogne-Billancourt.

Durant cet accueil, il vous sera demandé de communiquer le nom et prénom de tous les enfants présents.
Les enfants et les 2 adultes accompagnateurs sont pris en charge par le ludothécaire et sont invités à déposer sacs et manteaux dans la salle d'Exploration réservée pour l'anniversaire.

• **14h45** : Début de l'animation ludique. Les jeux auront été mis en scène afin de permettre aux enfants de se mettre en jeu dès leur arrivée. Les adultes accompagnateurs seront amenés à aider le ludothécaire lors de la mise en jeu (écoute attentive des règles des jeux, possibilité de les expliquer de nouveau en cas de besoin, maintien des bonnes conditions de jeu...)

• **Entre 15h45 et 16h** : Début du goûter. Nous vous rappelons que les assiettes, verres, pailles, serviettes et petites cuillères sont fournies par le Centre National du Jeu. Le gâteau, les boissons et les bonbons sont à votre charge. **Le ludothécaire ne participe pas au goûter mais reste à votre disposition à proximité en cas de nécessité.**

• **16h15** : L'enfant ouvre ses cadeaux, avec ses amis. Un espace aura été aménagé lors de leur goûter puis rangement collectif de la salle et départ des enfants.

• **Après 16h30**, tous les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, continuer à jouer en salle de jeu de société S1 mais la présence de l'un de leur parent est obligatoire.

Date de l'anniversaire :

Nom et prénom de l'enfant qui fête son anniversaire :
.....

Age de l'enfant :

Thème choisi pour un enfant entre 5 et 9 ans :

- Le monde des animaux
- A l'abordage les pirates (**jusqu'à fin décembre 2017**)
- En route vers les contes et légendes (**à partir de janvier 2018**)

Thème choisi pour un enfant entre 9 et 12 ans :

- Jeux à gogo !

Fait en 2 exemplaires
à Boulogne-Billancourt,

Signature du représentant légal
précédée de la mention manuscrite « Lu et
approuvé »

Le

Règlement des arrhes

- par chèque bancaire n°
- en espèces n° du reçu :